



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Rectorat

Pôle Organisation scolaire et  
politiques éducatives

Délégation académique à  
l'action culturelle

Affaire suivie par  
Valérie Florence et  
Peggy Gattoni

Téléphone  
03 88 23 37 26

Fax  
03 88 23 35 90

Mél.  
valerie.florence@ac-  
strasbourg.fr  
peggy.gattoni@ac-  
strasbourg.fr

Référence : 2016-63

Adresse des bureaux  
27 boulevard Poincaré  
67000 Strasbourg

Adresse postale  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 23 février 2016

Le Recteur

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

s/c de Mesdames les IA-DASEN du Bas-Rhin et du  
Haut-Rhin

**Objet : Opérations nationales autour de la poésie**

### 1. Printemps des poètes (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés)

La 18<sup>ème</sup> édition du Printemps des poètes aura lieu du 5 au 20 mars 2016.

Le thème de cette année est :

**« Le Grand XX<sup>ème</sup> - d'Apollinaire à Bonnefoy - Cent ans de poésie »**

**Le Printemps des poètes**, centre national de ressources pour la poésie, est lié à l'éducation nationale depuis sa création en 1999. Tous les ans, de nombreuses actions sont proposées aux enseignants : correspondance avec un poète, club de poésie, brigade d'intervention poétique,...

Des ressources spécifiques sont disponibles sur le site national de l'opération, notamment des courts métrages :

[www.printempsdespoetes.com](http://www.printempsdespoetes.com)

Tout au long de l'année, le **Printemps des poètes** coordonne :

- Le label **Ecole en poésie** en partenariat avec l'Office central de la coopération à l'école( OCCE), décerné aux établissements scolaires qui accordent une attention particulière aux projets de poésie ;
- L'opération **Dis-moi un poème**, propose aux collégiens et lycéens d'enregistrer des poèmes dits à partir d'une sélection en ligne. Les meilleures interprétations participent à la création d'une anthologie sonore en ligne.
- L'opération **On n'est pas sérieux quand on a 17 ans**, invite les élèves de cet âge à voter pour « leur » poème du XX<sup>ème</sup> siècle.

D'autres actions spécifiques sont proposées et décrites sur le site:

- « **À chacun son poète!** »,
- « **Mon école/ma classe... pour un poète** »,
- « **Kermesse poétique** »,
- « **Géo-poétique** »,
- « **PhotoPoème #3** »

Afin de donner davantage de visibilité aux actions éducatives développées par l'association, il est nécessaire que tous les enseignants souhaitant participer à l'édition 2016 inscrivent leurs actions en ligne sur le site de l'association ([www.printempsdespoetes.com](http://www.printempsdespoetes.com)).

Sur la page d'accueil du site *le Printemps des Poètes*, il s'agit de cliquer sur l'onglet « Agenda », situé à droite, puis de sélectionner la rubrique « Inscrivez votre événement ».

Pour davantage d'informations, je vous invite à consulter la page du site Eduscol dédiée à cette opération : <http://eduscol.education.fr/cid55450/printemps-des-poetes.html>

## 2. Poésie en liberté (2<sup>nd</sup> degré)

**Poésie en liberté** est un concours international de poésie de langue française. Il est ouvert à tous les jeunes de 15 à 25 ans : lycéens, étudiants, apprentis, jeunes en formation de tous les pays. Depuis 17 ans, plus de 4000 jeunes de plus de 80 pays y participent chaque année.

La participation consiste en l'envoi d'un poème inédit, en vers ou en prose de 30 vers ou lignes maximum. Le concours se décline en divers prix :

- **Prix Poésie en liberté** : Le sujet et la forme sont libres.
- **Prix Spécial « Vivre avec »**
- **Prix Dis-moi dix mots**. Chaque année, *Poésie en liberté* participe à la *Semaine de la langue française et de la Francophonie*. Les poèmes originaux envoyés dans cette catégorie contiendront les dix mots proposés dans le cadre de l'opération Dis-moi dix mots (consultables sur le site <http://www.dismoidixmots.culture.fr>).

Pour plus de précisions, et pour participer, je vous invite à consulter le site de *Poésie en liberté* : [www.poesie-en-liberte.fr](http://www.poesie-en-liberte.fr)

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement ces informations auprès des personnels de votre établissement susceptibles d'être intéressés par ces manifestations, qui s'intègrent dans la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

Pour le Recteur,  
Pour la Secrétaire générale,  
Le Délégué académique à l'action culturelle



Renaud Weisse